

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-2259						
OBJET	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1657 pour l'acquisition de pompes Flygt de moins de 250HP							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1657 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts								
<p>Actions : OCTROI</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-1657 Estimation : 2 529 530,48 \$ Montant : 2 706 272,35 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : EXE-Exemption Type de contrat : Acquisition de biens Durée du contrat : 4 ans Récurrence : Oui Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 0 Résultat : Xylem Canada LP: 2 706 272,35 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de la gestion de l'eau</p>								
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019-06-04</td> <td>CM-20190604-435</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29600</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29600, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la fourniture et la réfection de pompes submersibles et la fourniture de pièces, pour une période de 3 ans pour les lots 2 et 4B et pour une période de 4 ans pour les lots 1, 3, 4A et 5, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Solutions d'eau Xylem, une division de Société Xylem Canada</p> <p>Lot 1: 816 132,47 \$</p> <p>Lot 2: 216 299,02 \$</p> <p>Lot 3: 186 689,97 \$</p> <p>Lots 4A et 4B: 917 984,03 \$</p> <p>Lot 5: 501 239,03 \$;</p> <p>d'annuler le lot 6 dudit contrat.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-1652)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-06-04	CM-20190604-435	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29600
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2019-06-04	CM-20190604-435	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29600						

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-2259
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour but d'acquérir des pompes Flygt de moins de 250HP. Cette acquisition est nécessaire pour effectuer le remplacement de la flotte de pompes vieillissante présente depuis plus de 30 ans et ainsi maintenir l'intégrité des opérations des stations de pompage.</p> <p>Mode d'adjudication : gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes</p> <p>Stratégie d'approvisionnement =====</p> <p>Compte tenu de la fluctuation des prix du secteur d'activité des pompes et compresseurs, un ajustement de prix annuel a été pris en considération pour ce contrat.</p> <p>Xylem Canada LP: 2 825 611,80 \$ (incluant TPS et TVQ) 2 706 272,35 \$ (incluant TPS et TVQ) (prix révisé) (recommandé)</p> <p>Écart entre l'estimation 2 529 530,48 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis (différence entre estimation et prix soumis) 176 741,87 \$ (incluant TPS et TVQ) 7 % défavorable écart normal</p> <p>DÉMARCHE ENTREPRISE =====</p> <p>Le Service de l'approvisionnement a obtenu une réduction de prix de 4 %, représentant une économie de 119 339,45 \$ (incluant TPS et TVQ), ainsi que la confirmation que le bien offert ne sera diminué d'aucune façon, malgré cette réduction.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>Conformément à l'article 573.3, paragraphe 2 de la Loi sur les cités et villes, spécifiant que « les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu des articles 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat :</p> <p>2° d'assurance, d'approvisionnement ou à un contrat pour la fourniture de services qui est conclu soit avec un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), soit avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir les biens ou les services après que des vérifications documentées et sérieuses ont été effectuées pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur dans l'ensemble des territoires visés par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics qui vise les municipalités;</p> <p>L'octroi du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Le Service de l'approvisionnement a lancé un avis d'intention en date du 4 mai 2023 et aucune manifestation d'intérêt ne s'est présentée.</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1657 pour une période de 4 ans, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pompes Flygt de moins de 250HP, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix :</p> <p>Xylem Canada LP: 2 706 272,35 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1749245)</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-2259
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1749245 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui		
Annotation(s)		
CE CONTRAT FERA L'OBJET D'UNE ENTENTE CADRE ET SE DÉPLOIRA SOUS FORME DE DEMANDES D'ACHAT AUTORISÉES AU FUR ET À MESURE DE L'EXPRESSION DES BESOINS.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
_____ LEFEBVRE, Madame LISON (54347)		_____ 2023-05-26 AN - MS - JR